

Image not found or type unknown



Non presentation d'enfant

Par **Ludi2601**, le **26/06/2021** à **18:58**

Bonjour

Mon concubin a eu un enfant d'une précédente relation....

Son ex nous donne l'enfant a son bon vouloir... La elle l'a inscrit au centre aerer sans même nous consulter pour savoir si son papa était en vacances et quand ?

L'enfant est reconnu par le papa et il n'y a pas de jugement

Que faire ?

Peut il lui même appeler le centre aerer pour la desinscrire ?

Merci pour vos réponses